Arc Club Gardéen

1096 Chemin de la Planquette
83130 La Garde
Tél : 06 11 63 64 34
Mail : competition@acg83.com
N° agrément FFTA/13/83/124

Complexe sportif Guy Moquet 2, 136 Avenue Robespierre, La Garde

Dimanche 06 Décembre 2026

Tir de Noël 2*18m

CHALLENGE André BOUSSEAU (Déscription en page2)

Ce concours sera sélectif pour le Championnat de France FFTA

	Ouverture du greffe & contrôle matériel	Entraînement et début des tirs	Fin des tirs prévue
Premier tir	08h20	8h50	12h30
Deuxième tir	13h30	14h00	17h40

Entraînement sur 3 volées d'essais, rythme AB/CD

Arcs à poulies	U15, U18 , U21 , Seniors 1 à 3	Trispot vertical de 40 (T)
Arcs Classiques	U18 , U21 , seniors 1 à 3	Blason de 40 (M ou T)
	U15	Blason de 60 (M ou T)
	U13	Blason de 60 (M)
	U11* (uniquement sur le départ 2)	A 10 m sur blason de 60 (M)
Arcs nus	U13, U15	Blason de 60 (M)
	U18, U21	Blason de 40 (M)
	Scratch Seniors 1 à 3	Blason de 40 (M)

(*) Pour une puissance supérieure à 20# présentation obligatoire d'un certificat médical établi par un médecin du sport avec puissance de l'arc indiquée.

(M) Monospot (T) Trispot

Résultats le Dimanche vers 18h15, suivi du verre de l'amitié.

Inscriptions avant le 02 Décembre 2026 via le formulaire https://forms.gle/fRkeyB6X1UdC92DG8 - confirmation d'inscription par mail.

Adultes : 10€ Jeunes (U21 compris) : 8€

Paiement lors du passage au greffe, chèque ou espèces.

La licence ou une pièce d'identité en cours de validité sera à présenter au greffe.

Tenue de sport conforme à la réglementation FFTA, y compris sur le podium.

Challenge André BOUSSEAU (Détails en page 2) :

1 équipe/club, 2 hommes et 2 femmes, 2 armes MIN, 1 Poulie MAX, 1 jeune MIN, équipe au complet pour la remise des prix OBLIGATOIRE.

Boissons et sandwichs en vente sur place

CHALLENGE André BOUSSEAU

- Le club organisateur compose l'équipe en choisissant les meilleurs scores réalisés par les tireurs (d'un même club), pas besoin de déposer d'équipe au greffe.

- Le challenge se déroule par **équipe de club**.

- Chaque club ne peut avoir qu'une seule équipe. **1 Club = 1 Equipe**

- L'équipe est composée de **4 archers**, 2 Hommes et 2 Femmes.

- Il doit y avoir **au moins 1 Jeune** dans l'équipe.

- L'équipe sera composé de **2 armes MINIMUM**

- Il ne peut y avoir qu'**un seul arc à poulies dans l'équipe**.

Et pour être récompensée, l'équipe devra être présente **AU COMPLET** lors de la remise des prix.